

# **Concours interne 2026 : devenir élève ingénieur de l'agriculture et de l'environnement (IAE)**

---

Concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement au titre de l'année 2026

---

## **Dispositifs de préparation aux concours internes et externes pour l'accès aux corps des techniciens supérieurs du MASA**

Note de service concernant la formation de préparation aux concours internes des techniciens supérieurs 2026 pour les grades supérieur et principal.

---

## **Dispositif de préparation au**

# **concours interne 2026 d'accès au corps des IPEF**

---

Note de service SG/SRH/SDDPRS/2025-615 du 3 octobre 2025 relative au dispositif de préparation conçu pour accompagner les candidats souhaitant présenter le concours interne d'accès au corps des IPEF.

---

## **Techniciens supérieurs : Ouverture de concours externes et internes pour 2026**

Plusieurs concours externes et internes sont organisés pour le recrutement de techniciens supérieurs du ministère chargé de l'agriculture (recrutement dans le grade de technicien et dans le grade de technicien principal) au titre de la session 2026.

---

## **Formation de préparation au concours interne 2026 pour**

# **l'accès au corps des IAE**

---

Note de service concernant la formation de préparation au concours interne d'IAE 2026.

---

## **Le calendrier des concours et des examens professionnels du MASA pour l'année 2025**

Parution de la note de service concernant la programmation des concours et des examens professionnels du MASA pour l'année 2025.

---

## **Concours interne ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement (IAE) 2025**

Un concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement (IAE) est ouvert au titre de l'année 2025.

---

# **Techniciens supérieurs : ouverture de concours externes, internes et examens professionnels pour 2025**

Vingt-trois concours externes, six concours internes et trois examens professionnels sont organisés pour le recrutement de techniciens supérieurs du ministère chargé de l'agriculture (recrutement dans le grade de technicien et dans le grade de technicien principal) au titre de la session 2025.

Ils font l'objet de la note de service SG/SRH/SDDPRS/2024-562 du 4 octobre 2024, publiée **en fin de cet article** et également [disponible ici](#).

## **Nombre de places ouvertes aux concours**

**Pour les TSMA1 :**

		Forêts et territoires ruraux	Techniques et économie agricoles	Vétérinaire et alimentaire
Concours externes nationaux à affectation nationale		2 places dont Programme 215 : 2	12 places dont Programme 206 : 5 ASP : 7	90 places dont Programme 206 : 90
Concours externes nationaux à affectation locale Brexit (SIVEP)	Hauts-de-France			31 places
	Normandie			3 places
Concours externes nationaux à affectation locale en abattoir	CNAL Abattoirs 1			2 places
	CNAL Abattoirs 2			2 places
	CNAL Abattoirs 3			1 place
	CNAL Abattoirs 4			2 places
	CNAL Abattoirs 5			3 places
	CNAL Abattoirs 6			2 places
	CNAL Abattoirs 7			2 places
	CNAL Abattoirs 8			1 places
	CNAL Abattoirs 9			1 places
	CNAL Abattoirs 10			2 places
	CNAL Abattoirs 11			1 places
	CNAL Abattoirs 12			1 places
	CNAL Abattoirs 13			1 places
	CNAL Abattoirs 14			1 places
	CNAL Abattoirs 15			3 places
Concours internes		1 place dont Programme 215 : 1	7 places dont Programme 206 : 2 ASP : 5	63 places dont Programme 206 : 63
Examens professionnels		4	12	19

## Pour les TSMA2 :

		Forêts et territoires ruraux	Techniques et économie agricoles	Vétérinaire et alimentaire
Concours externes nationaux à affectation nationale		36 dont - Programme 215 : 10 - CNPF : 1 - ONF : 25	19 dont - Programme 206 : 2 - Programme 215 : 15 - ASP : 2	- Programme 206 : 16
Concours internes		15 dont - Programme 215 : 8 - CNPF : 1 - ONF : 6	16 dont - Programme 206 : 2 - Programme 215 : 12 - ASP : 2	- Programme 206 : 16

## Conditions d'accès aux concours de technicien supérieur (TSMA1)

- **concours externe** : les candidats titulaires d'un baccalauréat ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau IV, ou équivalent [...] ;

- **concours interne** : les fonctionnaires et agents de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent [...], qui justifient, au 1<sup>er</sup> janvier 2024, de quatre années de services publics en équivalent temps plein ; ces candidats doivent également être en position d'activité, de congé parental ou de détachement à la date de clôture des inscriptions, soit le 13 novembre 2024 ;
- **examen professionnel** : les fonctionnaires appartenant à un corps de catégorie C relevant du MASAF ou affectés dans ce ministère ou dans un établissement public qui en dépend et justifiant au 1<sup>er</sup> janvier 2025 de sept années de services publics.

## Conditions d'accès aux concours de technicien principal (TSMA2)

- **concours externe** : les candidats titulaires d'un titre ou diplôme sanctionnant deux années de formation classées au moins au niveau V, ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes [...] ;
- **concours interne** : les fonctionnaires et agents de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent [...] et qui justifient, au 1<sup>er</sup> janvier 2025, de quatre années de services publics en équivalent temps plein ; ces candidats doivent également être en position d'activité, de congé parental ou de détachement à la date de clôture des inscriptions, soit le 13 novembre 2024.

## Nature des épreuves

Pour le concours externe de TSMA1 et les concours interne et externe de TSMA2, il y a une épreuve écrite d'admissibilité et une épreuve orale d'admission.

Pour le concours interne et l'examen professionnel de TSMA1, il y a une phase d'admissibilité consistant en une sélection sur dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience (RAEP) et une épreuve orale d'admission.

Le site [www.concours.agriculture.gouv.fr](http://www.concours.agriculture.gouv.fr) précise les caractéristiques des épreuves ainsi que le programme de chaque spécialité.

## Formations de préparation aux concours internes

La préparation des agents a fait l'objet d'une [note de service spécifique SG/SRH/SDDPRS/2024-499 publiée le 4 septembre 2024](#) et d'un article sur notre site [ICI](#) publié le 17 septembre dernier.

## Calendrier

- **Période d'inscription** : du **7 octobre au 13 novembre 2024 inclus**, sur le site [www.concours.agriculture.gouv.fr](http://www.concours.agriculture.gouv.fr)
- Date limite de **téléversement des dossiers de candidature** : **28 novembre 2024** dernier délai.
- **Épreuves écrites** d'admissibilité (concours externe de TSMA1 et concours externe et interne de TSMA2) : **30 janvier 2025** dans les centres d'Ajaccio, Amiens, Basse-Terre, Bordeaux, Cachan, Cayenne, Dijon, Fort-de-France, Lyon, Mamoudzou, Montpellier, Nouméa, Papeete, Rennes, Saint-Denis de la Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon, Toulouse, Uvéa.
- Dates limites de **dépôt des dossiers de présentation** (concours externes) ou des **dossiers RAEP** (concours internes et examens professionnels) pour les candidats admissibles :
  - grade de TSMA1, concours externes : **28 novembre 2024** dernier délai ;
  - grade de TSMA1, concours internes, examens professionnels : **28 novembre 2024** dernier délai ;

- grade de TSMA2, concours externes et internes : 28 mars 2025 dernier délai.
- **Épreuves orales** d'admission :
  - TSMA1 : à partir du 31 mars 2025 à Paris pour les concours internes et examens professionnels des spécialités Techniques et économies agricoles et Vétérinaire et alimentaire ;
  - TSMA1 : à partir du 12 mai 2025 à Paris pour la spécialité Forêts et territoires ruraux (concours externes, concours internes et examens professionnels) et pour les concours externes des spécialités Techniques et économies agricoles, Vétérinaire et alimentaire, CNAL Brexit et CNAL abattoir ;
  - TSMA2 : à partir du 12 mai 2025 à Paris.

**> La note de service :**

[2024-562BIS\\_Concours et examen professionnel TS\\_2025](#)

---

# **Dispositif de préparation au concours interne 2024 d'accès au corps des IPEF**

Dans la perspective de l'ouverture d'un concours interne (session 2025) pour l'accès au corps des IPEF, un dispositif de formation est proposé à compter du mois de novembre 2024, aux candidats éligibles par le ministère chargé de l'Agriculture (MASAF) en cohérence avec le dispositif mis en place par le ministère chargé de la Transition écologique (MTECT). La formation à la préparation à l'ensemble des épreuves est mise en place par le SRH/Bureau de la formation

continue et du développement des compétences (BFCDC) et dispensée par le prestataire « Emergence Formation ». (lire la note de service [ICI](#) également à la fin de l'article).

Le calendrier prévisionnel pour la session 2025 du concours interne IPEF est le suivant:

- Épreuve écrite d'admissibilité, mars 2025,
- Épreuve orale d'admission, juin 2025.

Pour le ministère de l'Agriculture, les agents éligibles sont les ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement (IAE) et les ingénieurs de recherche (IR), ayant accompli au 1<sup>er</sup> octobre de l'année du concours au moins 5 ans de service effectif dans un ou plusieurs des corps d'ingénieurs recrutés du MASAF et du MTECT.

Comme toutes les actions de formation s'inscrivant dans le cadre de la préparation des examens et concours, celle-ci ouvre droit à une dispense de service de 5 jours par an maximum ([décret du 15 octobre 2007](#)).

## **Formation à l'épreuve écrite (admissibilité)**

La préparation à l'épreuve écrite d'une durée de six jours, s'articule entre des temps de formation consacrés à la méthodologie de l'épreuve (2 jours regroupement/2 jours par sous-groupe) et la rédaction par les candidats de deux devoirs blancs et de leur correction (2 jours par sous-groupe). Au regard du nombre d'inscrits deux groupes pourront possiblement être constitués. Le cycle de préparation à l'épreuve d'admissibilité, incluant la rédaction des devoirs par correspondance débutera à la fin du mois de novembre 2024 et s'achèvera au cours du mois de février 2025.

## **Formation à l'épreuve orale (admission)**

La préparation à l'épreuve orale d'admission, d'une durée de quatre jours, comporte deux journées dédiées à la construction

du dossier RAEP puis une journée consacrée à la méthodologie de l'épreuve orale et l'organisation de deux oraux blancs.

## Organisation

Pour mieux appréhender les attentes du jury à cette épreuve et optimiser la préparation de cet examen, il est conseillé de se référer aux attendus du jury de la session précédente afin d'optimiser la préparation de cet examen professionnel. Le jury est particulièrement attentif à la bonne prise en compte de ses recommandations.

## Calendrier

Les candidats souhaitant s'inscrire à la préparation doivent se télé-inscrire **avant le lundi 13 novembre 2024** via leur self mobile selon la procédure décrite sur le site de la formation professionnelle et du développement des compétences du ministère de l'Agriculture :

<https://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/tele-inscription>.



**La note de service en objet ne concerne que la préparation aux épreuves de ce concours. Une note de service à paraître ultérieurement précisera les modalités d'inscription au concours.**

**> La note de service concernant le dispositif de formation :**

[2024-520\\_Prépa concours interne IPEF 2025](#)

---

# **Dispositifs de préparation aux concours internes pour l'accès aux corps des techniciens supérieurs du MASA pour les grades supérieur et principal**

Note de service concernant la formation de préparation aux concours internes des techniciens supérieurs 2025.

---

# **Formation de préparation au concours interne 2025 pour l'accès au corps des IAE**

Note de service concernant la formation de préparation au concours interne d'IAE 2025.

---

# **Attachés d'Administration de**

# **l'État : concours complémentaires interne et externe au titre de 2025**

Concours complémentaires interne et externe sont organisés, au titre de l'année 2025, pour le recrutement d'attachés d'administration de l'État relevant du ministère en charge de l'agriculture et du ministère en charge du développement durable.

---

## **Concours Interne IAE 2024**

Un concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement (IAE) est ouvert au titre de l'année 2024.

---

## **Dispositif de préparation au concours interne 2024 d'accès au corps des IPEF**

Dans la perspective de l'ouverture d'un concours interne (session 2024) pour l'accès au corps des IPEF, un dispositif de formation est proposé, à compter du mois de novembre 2023, aux candidats éligibles par le ministère chargé de l'agriculture (MASA) en cohérence avec le

dispositif mis en place par le MTECT

---

# **Techniciens supérieurs : ouverture de concours externe, interne et examen professionnel pour 2024**

Quatre concours externes, deux concours internes et un examen professionnel sont organisés pour le recrutement de techniciens supérieurs du ministère chargé de l'agriculture, dans les grades de technicien (TSMA1) et de technicien principal (TSMA2) au titre de la session 2024.

Ils font l'objet de la note de service SG/SRH/SDDPRS/2023-626 du 3 octobre 2023, publiée **en fin de cet article** et également [disponible ici](#).

**Concours ouverts**

	Forêts et territoires ruraux	Techniques et économie agricoles	Vétérinaire et alimentaire
Concours externe national à affectation nationale	TSMA1 TSMA2	TSMA1 TSMA2	TSMA1 TSMA2
Concours externe national à affectation locale (Hauts-de-France)			TSMA1
Concours externe national à affectation locale (Normandie)			TSMA1
Concours interne	TSMA1 TSMA2	TSMA1 TSMA2	TSMA1 TSMA2
Examen professionnel	TSMA1	TSMA1	TSMA1

À noter que les lauréats dans le grade de technicien de la spécialité vétérinaire et alimentaire ont vocation à être affectés sur des postes d'inspection sanitaire en abattoirs, au sein des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSP). À ce titre, il est rappelé que des conditions particulières d'exercice sont attachées à ce type d'emploi (voir p. 4 de la note de service).

Les lauréats dans le grade de technicien de la spécialité vétérinaire et alimentaire à affectation locale (CNAL), ont vocation à être affectés sur des postes au sein des services d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP), les régions concernées par ces affectations sont les Hauts-de-France et la Normandie.

Les informations concernant la formation des lauréats peuvent être consultées sur le site de l'Infoma, pour le grade de [TSMA1](#) ou de [TSMA2](#).

## Conditions d'accès aux concours de technicien supérieur (TSMA1)

- **concours externe** : les candidats titulaires d'un baccalauréat ou d'un titre ou diplôme classé au moins au

niveau IV, ou équivalent [...] ;

- **concours interne** : les fonctionnaires et agents de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent [...], qui justifient, au 1<sup>er</sup> janvier 2024, de quatre années de services publics en équivalent temps plein ; ces candidats doivent également être en position d'activité, de congé parental ou de détachement à la date de clôture des inscriptions, soit le 22 novembre 2023 ;
- **examen professionnel** : les fonctionnaires appartenant à un corps de catégorie C relevant du MAA ou affectés dans ce ministère ou dans un établissement public qui en dépend et justifiant au 1<sup>er</sup> janvier 2024 de sept années de services publics.

## **Conditions d'accès aux concours de technicien principal (TSMA2)**

- **concours externe** : les candidats titulaires d'un titre ou diplôme sanctionnant deux années de formation classées au moins au niveau III, ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes [...] ;
- **concours interne** : les fonctionnaires et agents de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent [...] et qui justifient, au 1<sup>er</sup> janvier 2024, de quatre années de services publics en équivalent temps plein ; ces candidats doivent également être en position d'activité, de congé parental ou de détachement à la date de clôture des inscriptions, soit le 22 novembre 2023.

## **Nombre de postes**

Le nombre de places offertes à ces concours et examens professionnels sera fixé ultérieurement.

## **Nature des épreuves**

Pour le concours externe de TSMA1 et les concours interne et externe de TSMA2, il y a une épreuve écrite d'admissibilité et

une épreuve orale d'admission.

Pour le concours interne et l'examen professionnel de TSMA1, il y a une phase d'admissibilité consistant en une sélection sur dossier de RAEP et une épreuve orale d'admission.

Le site [www.concours.agriculture.gouv.fr](http://www.concours.agriculture.gouv.fr) précise les caractéristiques des épreuves ainsi que le programme de chaque spécialité.

## **Formations de préparation au concours**

La préparation des agents fera l'objet d'une note de service spécifique publiée ultérieurement.

## **Calendrier**

- **Période d'inscription** : du **5 octobre au 8 novembre 2023** inclus, sur le site [www.concours.agriculture.gouv.fr](http://www.concours.agriculture.gouv.fr)
- Date limite de **téléversement des dossiers de candidature** : **22 novembre 2023** dernier délai.
- **Épreuves écrites** d'admissibilité (concours externe de TSMA1 et concours externe et interne de TSMA2) : **1er février 2024** dans les centres d'Ajaccio, Amiens, Basse-Terre, Bordeaux, Cachan, Cayenne, Dijon, Fort-de-France, Lyon, Mamoudzou, Montpellier, Nouméa, Papeete, Rennes, Saint-Denis de la Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon, Toulouse, Uvéa.
- Dates limites de **dépôt des dossiers de présentation** (concours externe) ou des **dossiers RAEP** (concours interne et examen professionnel) pour les candidats admissibles :
  - grade de TSMA1, concours externe : 23 avril 2024 dernier délai ;
  - grade de TSMA1, concours interne, examen professionnel : 22 novembre 2023 dernier délai ;
  - grade de TSMA2, concours externe et interne : 27 mars 2024 dernier délai.
- **Épreuves orales** d'admission :
  - TSMA1 : à partir du 27 mai 2024 à Paris ;

– TSMA2 : à partir du 13 mai 2024 à Paris.

*La note de service :*

[Concours et examen prof\\_TS\\_2023-626\\_final](#)

---

# **Préparation au concours interne pour l'accès au corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement – session 2023**

Parution de la note de service pour la mise en place d'une formation de préparation aux épreuves écrites et à l'épreuve orale pour l'accès au corps des IAE -session 2023

---

## **Concours interne de recrutement d'élèves IAE**

---

# **(2022)**

Publication de la note de service concernant l'ouverture d'un concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement, au titre de 2022.

---

## **Techniciens supérieurs : ouverture de concours externe, interne et examen professionnel pour 2022**

Ces concours, ouverts au titre de l'année 2022, concernent les grades 1 et 2 du corps des techniciens supérieurs.

*[Article mis à jour le 24 novembre 2021 et le 2 février 2022.]*

---

## **Formation pour l'accès au corps des IPEF (2022)**

Mise en place d'une formation de préparation aux épreuves du concours interne 2022 d'accès au corps des IPEF.

---

# **Formation de préparation au concours interne 2022 de recrutement d'élèves IAE**

---

Note de service concernant la formation de préparation au concours interne d'IAE 2022.

*[Article mis à jour le 12 juillet 2021.]*

---

## **Concours interne de recrutement d'élèves IAE (2021)**

Publication de la note de service concernant l'ouverture d'un concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement, au titre de 2021.

*[Article mis à jour le 27 mars 2021.]*

---

## **Techniciens supérieurs : ouverture de concours externe, interne et examen**

# **professionnel pour 2021**

Publication de la note de service concernant l'ouverture de concours externe et interne et d'un examen professionnel d'accès au corps des techniciens supérieurs (grades 1 et 2) au titre de 2021.

*[Article mis à jour le 26 octobre 2020, le 25 janvier, le 4 février et le 8 mars 2021.]*

---

## **Formation pour l'accès au corps des IPEF (2021)**

---

Mise en place d'une formation de préparation aux épreuves du concours interne 2021 d'accès au corps des IPEF.

---

## **Concours interne d'attaché (2020)**

Réouverture du concours interne pour le recrutement d'attachés d'administration de l'État relevant du ministère de l'Agriculture (session 2020), qui avait été annulé en raison de la crise sanitaire de Covid-19.

---

# **[Annulé] Concours interne d'attaché (2020)**

*[Ce concours est annulé.]* Ouverture d'un concours interne pour le recrutement d'attachés d'administration de l'État relevant du ministère de l'Agriculture (session 2020).

---

## **Concours interne de recrutement d'élèves IAE (2020)**

Publication de la note de service concernant l'ouverture d'un concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement, au titre de 2020.

*[Article mis à jour le 17 juin 2020.]*

---

## **Techniciens supérieurs : ouverture de concours externe, interne et examen professionnel pour 2020**

Publication de la note de service concernant l'ouverture de concours externe et interne et d'un examen professionnel

d'accès au corps des techniciens supérieurs (grades 1 et 2) au titre de 2020. [Article mis à jour le 3 février 2020 et le 3 juin 2020.]

---

## **Formation de préparation au concours interne 2020 de recrutement d'élèves IAE**

---

Note de service concernant la formation de préparation au concours interne d'IAE 2020.

---

## **Concours interne de recrutement dans le corps des IPEF (2019)**

---

Un concours interne à caractère professionnel pour le recrutement dans le corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts (IPEF) est ouvert au titre de 2019.

---

# **Concours interne de recrutement d'élèves IAE**

---

Publication de la note de service concernant l'ouverture d'un concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement, au titre de 2019.